



“Rechercher un meilleur équilibre entre les régions du Québec, susciter un dynamisme et une vie régionale chez nous, réaliser une plus juste répartition du progrès économique et social à travers tout notre territoire constitue pour nous un des objectifs fondamentaux du défi québécois.” C’est en ces termes que le chef de l’opposition a défini les buts d’une politique régionale alors qu’il portait la parole devant le Club Richelieu de Trois-Rivières.

Le chef du parti Libéral du Québec a précisé que les neuf consultations régionales que le parti a effectuées à travers la

(suite à la page 2)



L'AVENIR DU NORD

31 OCTOBRE 1968

Vol. LXXI — No 44

Le président du C.E.R.L., Gérard Cyr, à la Jeune Chambre

(St-Jérôme) (GL) La Jeune Chambre Inc. de St-Jérôme avait invité M. Gérard Cyr, président de l'exécutif du Conseil Economique de la Région des Laurentides à venir donner les conclusions du dernier congrès de l'organisme qui s'est tenu à Lachute.

Le conférencier en a profité pour faire l'histoire de cet organisme de planification économique régional. En décembre 1966, un comité provisoire du CERL se réunissait à St-Jérôme et tentait de sensibiliser les organismes et corps publics au travail du Conseil. En septembre 1967, une deuxième rencontre du Conseil provisoire se tenait à St-Eustache. En février 1968, alors qu'on pouvait réunir des représentants d'à peu près tous les coins de la région économique (la région des Laurentides est une sous-région économique de la région-mère de Montréal), se tenait à Mont-Rolland le 1er congrès du Conseil Economique de la Région des Laurentides et c'était M. Gérard Cyr, journaliste directeur du Nouveau Progrès qui en devenait le président. Le 29 septembre 1968, à Lachute était convoqué le second Congrès au cours duquel on a présenté les résultats d'un colossal travail de recherche sur toute notre région.

Ce qu'est le C.E.R.L.

Le Conseil Economique de la région des Laurentides n'est pas un mouvement politique, ni un groupement de pression. Il se

ST-JEROME AN 2,000

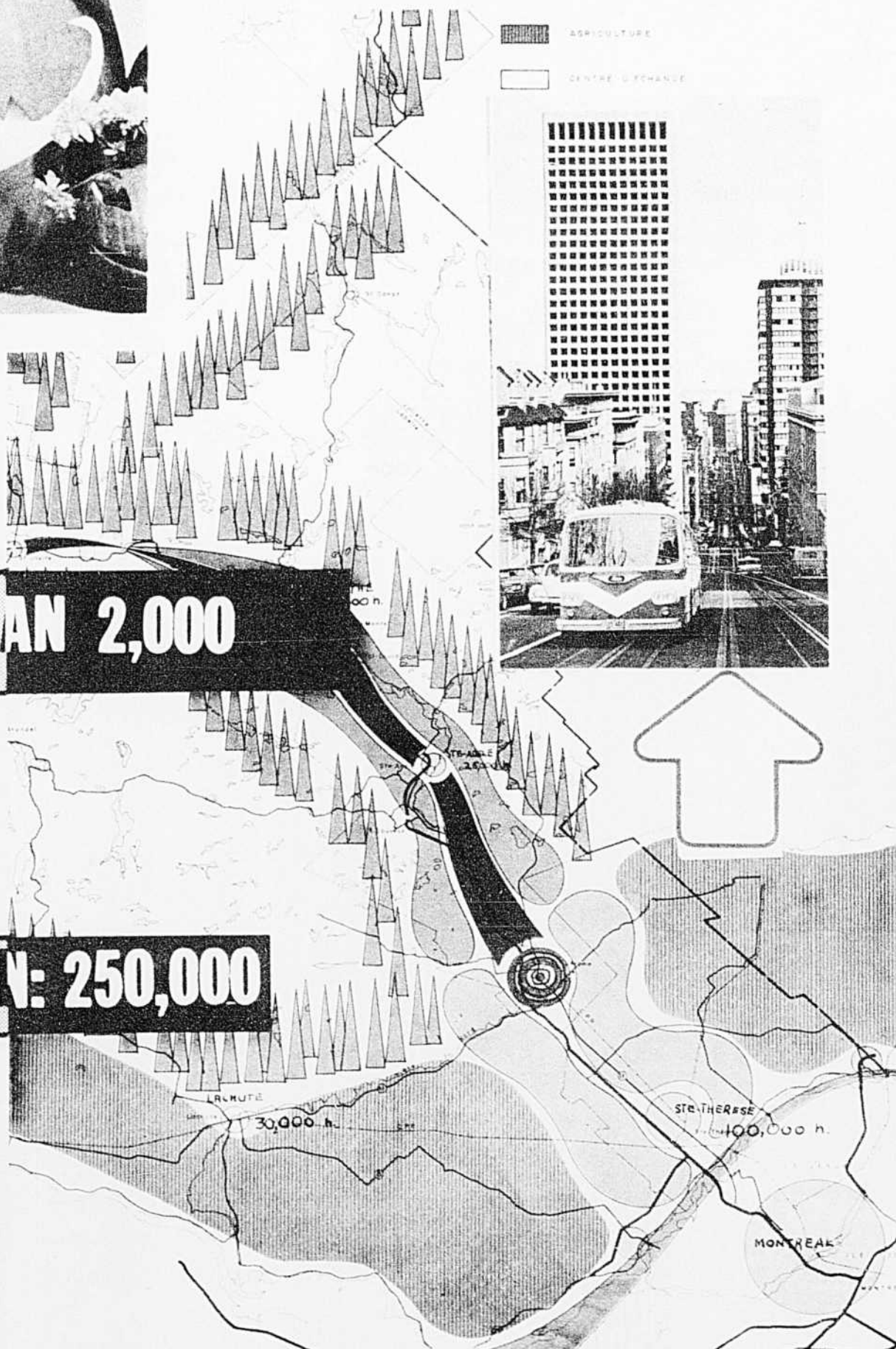
veut l'organe de planification en matière de développement économique. Il reçoit dans ses rangs un ensemble de corps publics ou privés (personne n'y est représenté à titre privé) qui veulent coordonner leurs efforts pour promouvoir le mieux-être économique de notre région. De par l'unité de pensée et

POPULATION: 250,000

d'action qui se crée au sein d'un tel organisme, les orientations économiques désirées ont de meilleures chances d'être connues, acceptées par les autorités compétentes et effectivement réalisées.

Cet organisme est relié au Conseil d'Orientation Economique du Québec dont M. Rolland Parenteau est président. Il disposait pour l'année en cours d'un budget de \$21,000.00 dont

(suite à la page 2)



CARTES PROFESSIONNELLES

Paul-E. Talbot,
O.D.
OPTOMETRISTE
*Examen des yeux et
prescription de verres*
6741 rue St-Hubert
Tél.: 272-7611
272-7616



**GENDRON &
LEFEBVRE**
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils
Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique
Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

St-Jérôme : 438-1234
HERVE TRUDEL & FILS
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
136 rue Labelle — 400 rue Labelle
214 Principale — St-Sauveur-des-Monts
Service d'ambulance privée

**DUHAIME, AUDY,
VERREAULT ET ASSOCIES**
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

TEL. 438-2844 RES. 438-1861
TEL. 438-2915
RAYMOND LEGAULT
NOTAIRE — NOTARY
236, avenue Parent, Suite 27 St-Jérôme, Qué.

PAUL BROSSEAU, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ
37 Legault Tél.: 438-4194 Saint-Jérôme

Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél.: 435-7356
GERARD VERMETTE, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER
ARCHITECTES
434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINTE-THERESE 435-5083

MATHIEU & FORGET
AVOCATS
Guy Mathieu, LL.B. — André Forget, LL.L.
347, rue ST-GEORGES ST-JEROME TEL.: 432-9759*
Code régional: 514

Desjardins & Sauriol
INGENIEURS-CONSEILS
● Travaux publics ● Bâtiments
● Travaux municipaux
400, boul. Labelle Chomedey 681-9221

POUR UNE...
(suite de la page 1)
province au cours de l'été avaient fourni d'innombrables témoignages démontrant l'urgence d'une politique de développement régional pour rétablir au moins un peu d'équilibre dans la vie économique du Québec. Il a ajouté que l'existence des disparités, des déséquilibres régionaux, n'est pas tellement due à la pénurie des ressources de nos régions, mais plutôt à l'absence d'une véritable politique de mise en valeur de ces ressources. Parmi les points d'appui qui pourraient servir à l'établissement d'une politique de développement régional, le chef de l'opposition a proposé les moyens suivants :

1. Orientation de la recherche scientifique et technique sur la découverte de sous-produits dérivés des ressources propres à chaque région du Québec.
2. Formulation d'une politique de l'énergie, "électricité, eau, gaz" qui pourrait assurer une tarification adaptée aux nécessités régionales.
3. La formation professionnelle et le recyclage envisagés dans une optique régionale, c'est-à-dire en tenant compte des besoins réels et des caractéristiques du marché régional de la main-d'oeuvre.
4. Extension du réseau routier dans des régions autres que celle de Montréal. Comme, par exemple, la construction de la route transquébécoise et la prolongation de l'autoroute de la rive nord.

Le chef libéral a rappelé qu'une résolution adoptée lors du récent congrès de son parti suggérerait la création d'une mission du développement régional qui aurait pour tâche de tenir des audiences publiques au coeur de chacune des dix régions écono-

miques du Québec et de recueillir les suggestions et les projets des citoyens et des groupes concernant les possibilités de développement régional.

M. Lesage a conclu son exposé en déclarant que: "Seul le développement équilibré des régions du Québec peut assurer le progrès économique et social de l'ensemble du territoire. Développement et décentralisation sont les deux objectifs prioritaires que nous devons maintenant poursuivre avec vigueur et sans relâche. Il y va de l'avenir du Québec et des Québécois".

Avis aux parents nourriciers

L'Association de parents nourriciers (temporaire) vous convoque à une assemblée le 6 novembre, 1968 à 8.00 p.m. dans les locaux du Service Social, à 358 — rue Laviolette, Saint-Jérôme.

Cette réunion sera avant tout une soirée de rencontre entre parents nourriciers afin de mieux se connaître et de dialoguer. Ensuite nous aurons à élire un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier; pour cela nous avons besoins des parents de foyers nourriciers, époux et épouse.

M. Patrice Ouellette, directeur général ainsi que M. Bertrand Breton, directeur des services professionnels ont bien voulu accepter de nous recevoir et dialoguer avec nous.

Nous aimerions savoir si vous êtes toujours intéressés à assister aux assemblées, quatre fois par année, aussi nous aimerions que vous apportiez vos suggestions sur des problèmes qui

(suite à la page 7)

LE PRESIDENT...

(suite de la page 1)

la moitié est fourni par le gouvernement lui-même. Parmi les membres on compte des corporations municipales et scolaires, des corporations privées et des corps intermédiaires. Me René Beaudoin est le secrétaire exécutif et les bureaux du Centre sont situés au 315 rue St-Georges à St-Jérôme.

Questions de l'assistance

Après avoir présenté les différents rapports des commissions qui ont travaillé pour le C.E.R.L., M. Cyr a bien voulu répondre aux questions de l'assistance. Il en a profité pour rappeler que cinq ministères provinciaux s'occupaient de planification et que le Conseil était en contact avec eux afin de faire connaître le point de vue des gens de la région. "Le C.E.R.L. veut être l'interlocuteur valable de la région", a-t-il précisé. D'autre part le président est revenu à plusieurs reprises pour préciser que le C.E.R.L. n'était pas un groupe de pression, comme c'est le cas par exemple pour la Jeune Chambre Inc. de St-Jérôme. Mais cette distinction n'était pas tellement précise ni pour le conférencier ni pour les auditeurs car M. Cyr a donné l'exemple du Bureau d'expertise agricole que le C.E.R.L. avait réussi à faire déménager dans la région par... pression.

L'affaire de l'aéroport

La question de l'aéroport international a également retenu l'attention des membres de la Jeune Chambre. Le président a révélé que des contacts non-officiels sont actuellement établis avec des membres du comité Deux-Montagnes - Argen-teuil, mais que le Conseil n'avait pas eu le temps de s'occuper de l'affaire pour le moment, étant donné les échéances du dernier Congrès.

Appréciation concrète

M. Denis Labelle, président de la Jeune Chambre, a chaleureusement remercié le conférencier et a encouragé la Chambre à déléguer un de ses membres à l'assemblée générale du C.E.R.L. L'assistance applaudit à ce projet et s'empressa de procéder à l'élection du représentant.

Blanchard, Labelle, Héту
NOTAIRES
Me Jean Blanchard - Me Maurice Labelle - Me Michel Héту
Heures de bureau
Lundi au vendredi — de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
Soir
Lundi — mercredi — vendredi de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
33 ouest, rue Blainville Ste-Thérèse Tél.: 435-3621
625-7472

DR MARC-ANDRÉ MORAND, B.A., D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 436-2193
580 ST-GEORGES, APP. 3, ST-JEROME, P.Q.

Dr H. Leroux
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
7 à 9 p.m. — lundi, mercredi, vendredi
2 à 4 p.m. — lun. mar. mer. vend.
ST-JANVIER, Qué. Tél. 435-3357

DENIS HARDY, B.A., L.L.L.
AVOCAT DE L'ETUDE LEGALE
DORAIS HARDY & SOUMIS
336, rue LABELLE SAINT-JEROME SUITE 104
TEL.: 438-7447

Bureau: 438-8540
Marc Lajeunesse, L.L.,L.
NOTAIRE
294, rue Labelle, ch. 201
ST-JEROME, P.Q.

GASTON BINETTE
notaire
Député du comté
de Deux-Montagnes
St-Eustache
149 St-Eustache, c.p. 180
473-2741

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENE DE COTRET & CIE
Comptables agréés — Chartered Accountants
ASSOCIE RESIDENT: ANDRE MASSE, C.A.
336, rue Labelle St-Jérôme, Comté Terrebonne

BUREAUX
Montréal Ottawa
Québec Drummondville
Nicolet Trois-Rivières
Gatineau Chicoutimi
Tél.: 438-1201

Tous droits réservés sur la reproduction des nouvelles et des photographies parues dans ce journal.

L'AVENIR DU NORD, jeudi, 31 octobre 1968 -3

**OUVERTURE
DE LA SESSION**

A l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire à Ottawa, le député fédéral de Terrebonne, M. J. Roland Comtois et son épouse recevaient à une réception à ses bureaux du parlement, les membres de l'exécutif de l'Association Libérale du comté fédéral de Terrebonne.

A OTTAWA



Sur cette photo, on aperçoit une partie des invités de M. Comtois parmi lesquels on reconnaît Me Denis Hardy, M. J. Luke Bertrand, M. Paul E. Myre de Ste-Thérèse, M. J. Roger Marceau, membre de la Commission scolaire régionale de Deux-Montagnes, Mme Maurice Labelle, le notaire Léopold Gravel de Terrebonne, M. Nardoza de Lachenaie, M. Maurice Sauvé de Ste-Thérèse, de député fédéral ainsi que son épouse et sa fille, M. Maurice Gouger de Terrebonne, le notaire Labelle de Rosemère, M. Guy Roy et le notaire Vital Guénette de Ste-Thérèse.



Un autre groupe des invités de M. et Mme Comtois, parmi lesquels on reconnaît M. Alfred Alexander, M. Welle Rudy, M. Leclerc de Ste-Anne-des-Plaines, Mme Maurice Labelle, Me Rolland Robillard, le maire Roger Boisvert, M. Tom Clemens de Rosemère et M. Gagnon de Ste-Anne-des-Plaines.

Sur cette photo on reconnaît: au premier plan, Son Honneur M. Roger Boisvert, maire de Blainville, Mme Roland Comtois et M. Comtois, député fédéral de Terrebonne. A l'arrière plan, Me Denis Hardy et le notaire Maurice Labelle, de Rosemère.



Tél. : 326-1515
45, rue Saint-Antoine

Ligne directe
Montréal - Ste-Agathe
861-0297

HAMEL & LAPOINTE
NOTAIRES

Me Ulysse Hamel
Me Ghyslain Lapointe

Ste-Agathe-des-Monts. P.Q.



Jour et nuit! Profitez de TMS

TELE-MESSAGE SERVICE

438-1261

330, rue St-Georges

• Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là!
• Téléphonistes bilingues et assermentées.
Coût peut être élevé.

Saint-Jérôme, Qué.



EDITO

OPINIONS

LES FEMMES ET LA POLITIQUE

Ce n'est qu'au début des années '40 que les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote aux élections provinciales en vertu d'une loi proposée à l'Assemblée législative par le gouvernement de M. Adélard Godbout. A ce moment là, un grand nombre de citoyens et parmi eux beaucoup de femmes prétendaient que la politique était uniquement l'affaire des hommes, que cela ne regardait pas les femmes. Depuis ce temps, il s'est opéré une grande évolution. De nos jours, elles sont assez rares, les personnes qui n'admettent pas que la politique implique un intérêt aussi bien pour les hommes que pour les femmes surtout depuis que les gouvernements ont envahi les domaines comme l'éducation, la sécurité sociale, la santé. Mais il existe encore certains préjugés, en particulier en ce qui a trait au rôle que les femmes peuvent jouer en politique active.

Bien entendu il y a des réalités que l'on ne peut ignorer ; une femme qui est mère de jeunes enfants peut difficilement concilier son rôle de mère et d'épouse et une carrière de député ou de ministre. Mais cela n'est pas une question d'infériorité ou d'inaptitude, mais tout simplement un problème d'ordre pratique.

Si on admet au départ que les hommes et les femmes ont des droits et des devoirs égaux sur le plan politique, il n'y a aucune raison de les traiter différemment au sein des organisations politiques, en d'autres termes, les militants d'un parti politique doivent d'abord être considérés en tant que personne hu-

maine et non pas suivant leur sexe. Bien sûr certains diront que tout cela est beau en théorie mais qu'en pratique il en va autrement et que bien des gens qui reconnaissent ces principes refusent de les appliquer.

L'élection au poste de secrétaire du Parti libéral du Québec de Mlle Lise Bacon démontre clairement que les femmes peuvent remplir des postes à l'échelon supérieur d'un parti politique. Pour continuer dans cette voie, il serait souhaitable que les organisations politiques exclusivement féminines disparaissent. Si on reconnaît aux hommes et aux femmes des droits égaux, il n'y a pas de raison qu'ils forment des groupements séparés. Militant tous dans une même organisation sur un plan de complète égalité chacun pourra apporter sa contribution suivant ses talents, son expérience et ses disponibilités. Dans un tel contexte, il sera normal, comme cela s'est fait au récent congrès libéral que des femmes obtiennent des postes de premier plan dans des organismes politiques. Rien n'empêche qu'un jour, le président du Parti libéral du Québec soit une femme et rien n'empêche également qu'au niveau des comités des femmes occupent la présidence des associations. Le jour où cette réalité sera admise l'égalité de l'homme et de la femme sera plus un sujet de discussion mais une réalité vécue.

DENIS HARDY

UNE ADMINISTRATION "MITAINE"

COMMENTAIRES PAR ANDRÉ ROCHON

Plusieurs croient que les troubles du Collège Lionel-Groulx sont maintenant du passé, que tout est rentré dans l'ordre et que les cours ont repris pour le meilleur ; ces gens devraient se renseigner, car il n'en est pas ainsi...

Vendredi le 18 octobre, il y a eu assemblée générale au collège et les élèves par vote à main levée avaient décidé de cesser l'occupation physique, de laisser entrer l'administration et de faire des ateliers réunissant administration, professeurs et étudiants, toujours sans la reprise des cours.

Mais hélas, la semaine suivante s'annonçait orageuse car l'administration ne l'entendait pas ainsi et plusieurs élèves se demandaient ce qui allait se passer. Lundi matin, 8.30 hres, le président du collège, Denis Drapeau, réunissait une foule d'étudiants à la cafétéria pour leur donner l'ordre du jour, car on sait qu'il y avait une marche monstre à Montréal des étudiants. En même temps que M. Denis Drapeau donnait une ligne de conduite à suivre pour la protestation des étudiants, l'administration annonçait la reprise immédiate des cours, le matin même. Mais grosse déception pour celle-ci, car plusieurs étudiants ne se sont pas rendus à leurs cours (90%) et plusieurs professeurs ne se sont pas présentés en classe. Donc voyant la situation, le directeur des services pédagogiques, au diner, afficha au nouveau centre du collège que les professeurs pouvaient et non devaient se rendre aux cours s'ils le désiraient ; donc, on peut voir tout de suite que l'administration ne veut pas prendre position dans le conflit qu'il y a présentement.

Mardi, le mouvement de réintégration faisait une assemblée générale et proposait que l'on vote pour le retour immédiat en classe. La grande majorité des élèves vota pour le retour ; donc, tout s'annonçait pour le mieux et l'on croyait que tout allait redevenir normal ? Mais mercredi, le syndicat publiait que l'on devait abolir le système des présences aux cours en boycottant les cours. On se rend vite compte que le syndicat avait perdu une manche et n'entendait pas que ça finisse de cette façon ; alors, ils firent la tentative de saboter le système des présences, sachant qu'ils auraient une grande majorité d'élèves de leur côté. Ils espèrent exercer leur pouvoir de cette façon, car il est facile de juger que seules les présences aux cours les empêchent d'agir et d'avoir la masse des étudiants de leur côté. Encore ici, l'administration ne veut ou ne peut pas prendre position en affirmant son autorité, dans ce sens : en arrivant aux cours mercredi, jeudi et vendredi, l'atmosphère fut très tendue durant les cours car plusieurs professeurs appuient la politique du syndicat et ne prennent pas les présences aux cours ou veulent faire "des ateliers" durant les cours et d'autres professeurs croyant en un système établi, s'efforcent de prendre les présences, malgré certains étudiants entêtés qui créent une atmosphère noire dans la classe.

(suite à la page 6)

UN CURE DANS LE PARC

par l'abbé Claude Charron

"C'est ton affaire - Vieille".



"Occupe-toi de cela, c'est ton affaire" quand un homme disait cela à sa femme elle comprenait bien qu'elle serait toute seule à décider bien des choses, surtout les choses qu'on parle à voix basse entre gens assez grands. En définitive elle comprenait toujours qu'elle serait appelée à refroidir les passions des deux — verser de l'eau sur le feu pour ainsi dire.

Cette situation est-elle changée ? Les Messieurs peuvent seuls répondre mais malgré toutes leurs préoccupations — on peut se demander si ce n'est pas encore la femme, la grande responsable des questions délicates. Sur une population de 800 couples — 22 personnes ont répondu à une invitation d'entendre parler de l'Encyclique Humanae Vitae. De ces spectateurs intéressés trois hommes seulement ont daigné accompagner leurs dames.

On peut tout de même dire avec certitude qu'au moins 19 hommes laissent encore à leur femme le soin de s'occuper de cette question... et les autres.

"Une taxe qui pèsera lourd"

Il y a bien des façons d'aller chercher de l'argent quand on en manque — Pour le gouvernement le moyen le plus usuel et celui que l'on connaît le mieux — c'est l'impôt, c'est classique je ne vous apprend rien.

Jusqu'ici on est tous d'accord je pense. Mais dans mon raisonnement si je continue — je me dis — celui qui en a plus, est plus capable de donner — et il doit s'attendre qu'il donnera plus, je ne crois pas que ces gens favorisés soient mécontents ; c'est du calcul mental.

Or je dois être de travers et bien car le gouvernement ne résonne pas comme moi : pour lui ce qui est logique c'est d'aller chercher 2% de plus sur les salaires des individus en assurant les favorisés des gros revenus de ne pas s'inquiéter, ils ne seront touchés que d'un maximum de \$120. par année.

J'en perd mon calcul — ou j'y perd mes notions de justice tout cours. Quand on a plus il me semble que l'on doit donner plus parce que l'on a plus reçu.

En juin dernier, lors des élections, j'avais voté pour la Juste Société — et vous ?

"Des lions dans la Région"

N'allez pas craindre. Il ne s'agit pas d'une réouverture ou d'une ouverture d'un Zoo. Mais bien d'un nouveau club social connu sous le nom de cet animal féroce et roi des autres : des lions. La brillante soirée du 21 septembre au Collège Lionel-Groulx marquait cette fondation et la remise de la chartre officielle du club à M. Roméo Légaré — président fondateur.

A cette occasion comme la coutume le veut, on remet les titres et les bannières sous lesquelles le valeureux lion devra maintenant tenir crinière digne ; — le fleur de lys, bien entendu on est au Québec — L'Uni folié ça va de soi — le Canada c'est notre pays — et le drapeau américain pourquoi ? Sans doute par sympathie pour nos frères, pour ne pas dire nos maîtres du Sud.

Mais l'oubli qu'on aurait pu faire au Québec, fut fait ; on oublia vers la fin de remettre officiellement aussi la photo de la Reine. Erreur ou tactique ? Quoi qu'il en soit pourrait-on suggérer qu'une autrefois on oublie l'un et l'autre à la même occasion. D'ailleurs à vouloir octroyer trop de drapeaux ne risque-t-on pas d'oublier le sien propre ?

SUR LE FRONT POLITIQUE

avec DENIS



LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET LA CRISE ÉTUDIANTE

Il ne serait pas exact de soutenir que toutes les difficultés qui existent présentement dans le monde de l'éducation sont imputables en totalité au gouvernement et au ministre de l'Éducation; la rapidité avec laquelle notre société évolue, les transformations profondes qui s'opèrent dans tous les domaines de notre vie collective contribuent largement à faire naître des crises comme celle que nous vivons présentement dans le secteur de l'éducation.

Ceci admis, il n'en reste pas moins vrai que l'immobilisme qui règne au ministère de l'Éducation tant sous la direction de M. Jean-Jacques Bertrand que celle de M. Jean-Guy Cardinal a grandement contribué à aggraver les problèmes qui se posent. Alors qu'il aurait fallu un dynamisme et une action vigoureuse pour continuer et parachever les réformes entreprises, le ministère de l'Éducation s'est senti de la torpeur dans laquelle baigne le gouvernement actuel, et des décisions qui auraient dû se prendre ne l'ont pas été. Par ailleurs, les changements dans le personnel et la nomination de personnes plus ou moins compétentes n'ont pas amélioré les choses. Alors que l'ampleur des problèmes impliquait de grandes exigences de la part du ministre titulaire, le ministère de l'Éducation a dû se contenter pendant une longue période d'un ministre à demi-temps. Puis, ce fut M. Cardinal, qui bien que supérieurement intelligent possédait très peu d'expérience de l'administration gouvernementale. Il est malheureux que le gouvernement actuel n'ait pas songé à faire exception à sa politique générale d'immobilisme pour le ministère de l'Éducation. Cela aurait sûrement atténué la gravité des problèmes que les administrateurs scolaires, les professeurs et les étudiants et l'ensemble de la population vivent présentement.

LES POLITICIENS SONT DROLES

Les politiciens ont parfois des attitudes absolument déroutantes pour ceux qui les observent; le gouvernement actuel, par la voie de ses ministres a réitéré à plusieurs reprises son désir de réformer nos institutions parlementaires afin de permettre aux députés de fournir un travail plus efficace. Or il est reconnu par tous ceux qui ont étudié ce problème qu'un des moyens de rendre plus efficace le parlement est l'utilisation des comités parlementaires auxquels on donnerait des outils nécessaires pour permettre aux députés qui y siègeraient de travailler concrètement plutôt que de perdre leur temps à déclamer des discours souvent aussi stupides qu'inutiles. Or la semaine dernière, une excellente occasion était fournie au gouvernement de démontrer qu'il était sérieux lorsqu'il parlait des réformes parlementaires. Afin de permettre aux députés d'étudier en profondeur tous les problèmes qu'a fait naître la crise scolaire, les députés libéraux ont proposé que le comité de l'éducation invite des personnes en dehors de la politique à venir exposer leur opinion sur la question. Cette façon de procéder aurait eu pour résultat de fournir aux députés des renseignements de première main leur permettant d'adopter des mesures plus adéquates et cela aurait permis également de dégager les travaux du comité de l'éducation de la partisanerie politique. Eh bien, M. Cardinal et le gouvernement de l'Union National ont refusé carrément cette suggestion. Nous sera-t-il encore possible de croire MM. Masse et ses collègues lorsqu'ils nous parleront de leurs désirs de réformer le parlement quand leurs actes contredisent d'une façon aussi évidente leurs belles paroles.

PARDON, M. LE MINISTRE!

Le jeune ministre Jean-Guy Cardinal a manifesté la semaine dernière au comité de l'Éducation une attitude qui laisse songeur sur son respect pour la démocratie. Il a affiché devant les questions des députés sur la politique qu'il entendait appliquer face à la crise scolaire une attitude qui frise la désinvolture lorsqu'il leur a laissé entendre qu'il perdait son temps à répondre à leurs questions. M. Cardinal devrait pourtant savoir que les députés sont les mandataires de la population et que cette population a un droit strict de savoir de quelle façon l'hon. Ministre entend solutionner les problèmes qui se posent à l'heure présente dans le domaine de l'éducation. Le fait pour M. Cardinal d'avoir dirigé un ministère aussi important que celui de l'Éducation alors qu'il ne siégeait pas à l'Assemblée législative semble lui avoir fait prendre des habitudes qui sont absolument incompatibles avec les règles élémentaires de la démocratie. Le jeune ministre devra accepter de descendre de son piédestal et réaliser que faire de la politique, ce n'est pas enseigner du haut d'une chaire à la Faculté de Droit à l'Université de Montréal ou siéger sur le Conseil d'administration du Trust Général du Canada. Si M. Cardinal désire continuer à se ficher de l'opinion publique et des représentants de la population, il devra tout simplement accepter de retourner d'où il vient.

DENIS HARDY

AU CONSEIL DE BIEN-ETRE



M. FRANÇOIS CHAPUT, T.S.P.

Le Conseil de Bien-Etre du diocèse de St-Jérôme annonce la nomination de M. François Chaput, t.s.p., au poste d'organisateur communautaire. M. Chaput est spécialisé en travail social de groupe et est membre de la Corporation des Travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec.

Le PASSÉ de L'AVENIR

(avec Marcel Lalonde)

(L'Avenir du Nord — 21 octobre 1898 — il y a 70 ans)
"On a célébré à Sainte-Scholastique, le mariage de Mlle Bernadette Lapointe, fille du shérif-conjoint du district de Terrebonne, avec M. Henri Rolland, de la maison Rolland & Fils, fils de M. le maire Rolland, de Saint-Jérôme."

Pour sûr qu'elle prenait un bon parti, la p'tite chose! Et puis lui, il mariait une fille du chef-lieu. A bien y penser, quand on se reporte en arrière, on constate que le village de Ste-Scholastique, étant le chef-lieu, était beaucoup plus important que Saint-Jérôme. Serait-il que Saint-Jérôme est issu de Ste-Scholastique? A moins qu'elle ne fut vierge! Quel scandale alors dans la santerie.

— o — o — o —

(L'Avenir du Nord — 30 octobre 1908 — il y a 60 ans)
"Laurier continuera ses grandes oeuvres. Le gouvernement libéral est maintenu au pouvoir par une majorité de 52. Le comté de Terrebonne a été escamoté du pouvoir par la corruption et la trahison. M. Thibodeau Rinfret a fait une lutte honorable, digne, loyale, énergique. Sa défaite est l'oeuvre de la basse cabale de M. Bruno Nantel et de sa tourbe."

Bien entendu, il y avait toujours les bons et les méchants. Et les méchants, c'étaient toujours les autres.

— o — o — o —

(L'Avenir du Nord — 25 octobre 1918 — il y a 50 ans)
"Le Domaine Parent est une propriété privée, par conséquent personne n'a le droit d'y aller. Aussi ceux qui y seront vus sans qu'ils y aient affaires, surtout ceux portant des armes, seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi."

Ouais! Mais qu'est-ce qu'ils font donc là tous ces "campeux" qui osent souiller ce territoire sacro-saint? Ca serait-y qu'ils "occupent"?

— o — o — o —

(L'Avenir du Nord — 26 octobre 1928 — il y a 40 ans)
"Nous offrons nos félicitations à M. Wenceslas Michaud, qui vient d'être nommé, par le gouvernement de Québec, geôlier et gradien de la prison du district de Terrebonne."

Il y en a qui entrent... et d'autres qui sortent! C'est la vie! Mais ce qui n'est pas une vie, c'est d'être victime de plus coupables que soi et de servir de bouc émissaire pour excuser l'incompétence d'une hiérarchie en mauvaise posture.

(St-Jérôme, M.H) — Inauguration des travaux de construction du nouveau palais de justice

LE MINISTRE PROVINCIAL DES TRAVAUX PUBLICS, M. ARMAND RUSSELL PRÉSIDAIT À L'INAUGURATION.

En effet, lundi soir dernier, à l'occasion de l'inauguration des travaux de construction du nouveau palais de justice à St-Jérôme, le ministre des travaux publics du Québec rendait visite au Conseil de ville de St-Jérôme. Les autorités municipales ont donc offert au ministre une réception civique, à l'hôtel de ville. On prévoit la fin des travaux pour juin 1969.

L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE CONVERTI EN HOTEL DE VILLE?

Voilà la question que se posent bien des gens à St-Jérôme. Lundi soir, M. Russell accompagné des autorités municipales ont été rendre visite à l'antique palais afin de vérifier les possibilités d'une éventuelle transaction entre le gouvernement et la ville de St-Jérôme, afin que cette dernière prenne possession de ce bâtiment.

LA MUNICIPALITÉ SE PLAINT À L'HYDRO-QUEBEC

Une plainte a été portée à l'Hydro-Québec et qui a pour objet les tours récemment installées le long de la ligne de chemin de fer. La ville, dit-elle, dépense de fortes sommes en rénovation urbaine afin de conférer à ses territoires un aspect esthétiquement agréable, et voilà qu'on vient ériger des structures pour le moins disgracieuses, selon leur dire. La ville se demande si l'Hydro n'aurait pas pu faire passer ses lignes sous la terre, comme cela se fait fréquemment...

CREATION D'UN OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Le Conseil de ville a créé un office municipal d'habitation, ou de relogement afin d'étudier les problèmes que pose la disparition de certains logements insalubres. Lorsque l'on détruit, il faut rebâtir et reloger, c'est tout naturel. Trois personnes ont été nommées à la dernière assemblée, il s'agit du chanoine Maurice Matte, qui étudiera le côté sociologique, M. François Chaput membre du Conseil du Bien-Etre, et le directeur des services municipaux, M. Le-page. Quatre autres personnes sont susceptibles d'être nommées pour combler le poste.

Cartes d'Affaires

Consultez toujours

La Cie Eagle Lumber Ltée

Pour votre BOIS et vos MATERIAUX de construction

VOTRE CENTRE DE CONSTRUCTION
EN SIGNALANT 436-2396

300 rue Saint-Janvier

SAINT-JEROME

FABRICANTS de miroirs
et vitrages de toutes sortes.
DEVANTURES de
MAGASINS

Téls. 432-7664
432-7651

Les Miroirs St-Antoine Inc.

Albert et Ronald Filion, props

Spécialité: THERMOS SEAL

677 — 8ème avenue

St-Antoine-des-Laurentides

BUREAU 432-7593

THIBAUT & FRERES Ltée

ENTREPRENEURS PLÂTRIERS - STUCCO
ESTIMÉS GRATUITS
OUVRAGE GARANTI

356, RUE ISIDORE

ST-JÉRÔME, QUÉ.



Bureau-chef
RUE DE MARTIGNY
(Côte Dalhousie)



ST-JEROME
432-9707
STE-AGATHE
326-1414

JACQUES LABELLE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Eglises, industries, édifices publics
commercial, résidences

76 RUE DES ERABLES 438-6108 ST-JEROME

Tél.: 432-9578

AUCLAIR ELECTRIQUE LTEE

Normand Auclair, prés.

40 rue Brière

Saint-Jérôme

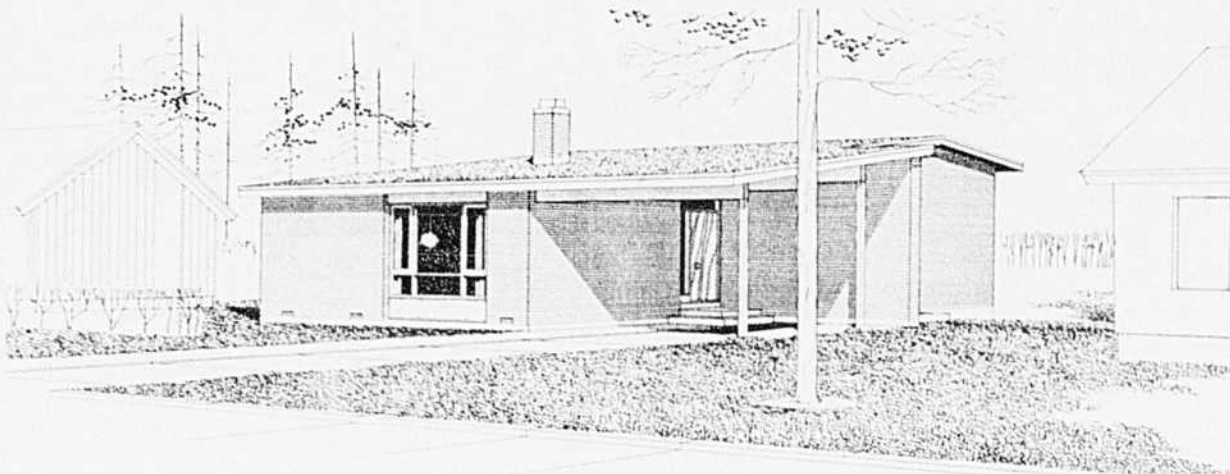
JOS LEMAY

EXCAVATION — DEBLAIEMENT DE NEIGE
SABLE — GRAVIER — PIERRE CONCASSÉE

432-4681

112 DE MARTIGNY

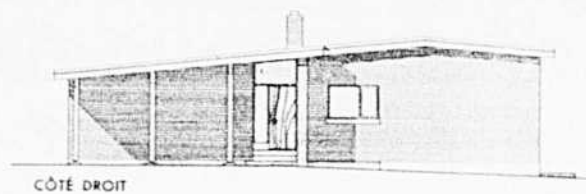
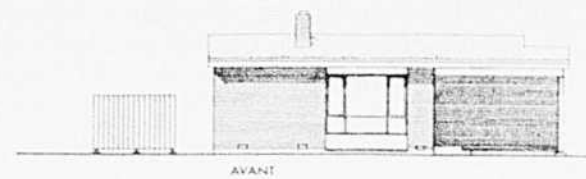
ST-JEROME



Modèle 2319

Architecte: Earl-R. Dunlop, Toronto, Ont.

Ce bungalow à placage de brique est aménagé autour d'un centre de séjour formé par une cuisine-salle familiale et un patio fermé par un écran. La porte principale est protégée par l'abri d'auto et est située de façon à pouvoir être utilisée comme porte de service. L'aire réservée au séjour et aux repas est bien isolée de l'aire des chambres. L'activité des enfants pourrait être restreinte à l'arrière de la maison, soit à l'extérieur sur le patio ou dans la salle familiale où se trouve l'escalier conduisant directement à la salle de récréation, au sous-sol. Cette maison devrait être placée de façon que la porte principale soit orientée vers le nord.



JULES-EDOUARD... UNE ADMINISTRATION...

(suite de la page 10)
à la jeunesse de son comté et de ma province. Qu'elle imite son amour du travail, sa persévérance et sa noblesse de caractère" (Hector Perrier, secrétaire de la province).

"Ses arguments découlaient d'une vue d'ensemble et d'une sûre philosophie qui faisait de lui un guide de la pensée, exempt de ces fâcheuses et puérides contradictions qui déparent tant de pompeux et de prétentieux discours lancés au gré des événements". (Wilfrid Gascon, écrivain et fondateur de "L'Avenir du Nord").

"Pour Jules-Edouard Prévost, rendre service était une joie et sans cesse il cherchait l'occasion d'être utile". (Athanase David).

"Mais, mon 'cours classique', je l'ai fait dans la bibliothèque de cet éminent professeur". (Aldolphe Nantel).

"Sa pensée était toujours sage et juste: elle se livrait, sûre d'elle-même, avec une sincérité qui se palpait. Très fin causeur, sa conversation s'émaillait de traits d'esprits, des bijoux de finesse et d'improvisation". (Lionel Bertrand).

"Son journal portait un titre qui synthétisait l'un des grands objectifs de sa vie d'homme public et d'écrivain". (Abbé Elie-J. Auclair, historien, Société Royale du Canada).

"Ses lecteurs de 'L'Avenir du Nord' savent avec quelle dignité, avec quelle constance, avec quelle fermeté il se dépen-sait aux causes qui lui semblaient justes". (Louvigny de Montigny).

"Le temps devait resserrer les liens qui attachaient à cet homme de bien, à ce gentilhomme, tous ceux qui l'ont connu aux diverses étapes de sa vie. (Victor Doré, surintendant de l'Instruction Publique).

"Il était un homme cultivé, serviable, d'une rare délicatesse" (Robert Rumilly, historien).

Ces quelques phrases décrivent bien l'homme qui fut un éminent citoyen et un grand canadien. Toute sa philosophie patriotique se résume dans ces mots qu'il écrivait: "Saint-Jérôme et le Nord ne peuvent être séparés dans notre coeur et dans notre mémoire. Ils sont, pour nous, la petite patrie dont

(suite de la page 4)
Donc, on a deux groupes opposés entre les étudiants et deux groupes opposés entre les professeurs et l'administration qui est dans le milieu et qui patine et rebondit d'un côté et de l'autre, mais toujours sans prendre de décision précise pour remédier à la situation présente.

Qu'est-ce qui empêche l'administration de prendre position? Il y a peut-être certaines gens qui ont peur pour leur poste; d'autre part, on entend dire que l'administration attend les événements.

Personnellement je ne crois pas qu'il y aurait eu occupation au collège Lionel-Groulx le fameux mardi 8 octobre si l'administration n'avait pas permis la suspension des cours de l'après-midi sachant très bien ce qui allait en dérouler et encore là, le mardi matin, elle avait affirmé qu'elle ne permettrait pas une assemblée générale durant les cours mais devant la majorité des élèves qui allaient à l'assemblée, elle a permis à la dernière minute qu'il y ait réunion et l'on voit où l'on en est au collège Lionel-Groulx.

JE CROIS QUE L'ADMINISTRATION DOIT PRENDRE DES MESURES URGENTES POUR REMEDIER A LA SITUATION AU COLLEGE S'IL N'EST PAS TROP TARD...

André Rochon

UN PEU...

(suite de la page 9)
quelle magie vous avez réussi ces fauleux desserts.

Gâteau chiffon à la citrouille

1 tasse de chapelure de biscuits graham, 2 c. à table de sucre, ¼ tasse de beurre, fondu.

2 sachets de gélatine; ½ tasse d'eau froide; 3 paquets (4 oz) de fromage à la crème, ramolli; 1¼ tasse de sucre; 2 oeufs, séparés; 2½ tasses de citrouille en purée; ½ c. à thé de sel; 1 c. à thé de cannelle; ½ c. à thé de muscade; ¼ c. à thé de gingembre; 1c. à thé de vanille; 1 demiard de crème à fouetter.

Abaisse de chapelure — Beurrer un moule à charnière de 8 po. de diamètre. Amalgamer la chapelure de biscuits, les 2c. à table de sucre et le beurre fondu. Mettre ¼ tasse de ce mélange de côté pour garnir et tapisser le fond du moule avec le reste. Réfrigérer.

L'ATELIER...

(suite de la page 12)
au premier midi-théâtre, de type expérimental, il est également prévu pour novembre.

Le but poursuivi à travers la formule du midi-théâtre est de permettre à l'étudiant de faire une expérience personnelle de mise en scène et de coordination. Il a donc toute latitude quant à l'utilisation des fonds pour l'administration et la production d'un spectacle joué devant un public limité. "CECE" de Pirandello a été choisie comme première expérience de théâtre expérimental cette année.

En plus de Monsieur Rémillard, le personnel enseignant de la section théâtre comprend les professeurs suivants: Mme Michelle Rossignol, expression orale et interprétation; Mme Monique Rioux, expression corporelle; M. Serge Filion, adjoint technique; M. Jean Léveillé, scénographie; M. Gilles-André Vaillancourt, costume.

L'ATELIER, troupe de la section théâtre, profitera enfin de l'expérience de deux metteurs en scène invités, Messieurs Rodrigue Mathieu et Pierre Collin. M. Mathieu s'occupe du théâtre en 12e C.P.E.S., alors que M. Collin occupe les mêmes fonctions à Saint-Jérôme.

l'amour alimente notre esprit national".

Il a bien servi ses deux parties: la petite et la grande; "L'Avenir du Nord" s'incline respectueusement.

Cartes d'Affaires

LOCATION DE MACHINERIE STE-THERESE

Mangi Exc. Inc.

Jean-Paul Charron, président
1190 boul. Labelle Tél: 435-4466

Shawbridge
LUMBER L.T.E.E.

PORTES et CHASSIS
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
CHASSIS ALUMINIUM

232 PRINCIPALE
LESAGE

224-2991

Ligne directe
Lesage St-Sauveur 227-3516

435-3646-7

Sauvé Construction Ltée

1022 BOUL. LABELLE
SAINTE-THERESE

TELS: 432-9662 - 438-7188

RENE BEDARD, INC.

TAPIS — TUILES — PRELARTS
TRINGLES — STORES

50 rue LEGAULT

ST-JEROME



USINE ET BUREAU: TEL. 432-4145

DEBIEN & FILS LTÉE

SABLE - PIERRE - DECOUVERT
BLOCS DE CIMENT - PIERRE À PATIOS - BRIQUES

700 BOUL. LAJEUNESSE

999 BOUL. LA SALETTE
ST-JEROME, P.Q.



Location de machineries
lourdes
A L'HEURE
OU AU CONTRAT

CHARRON EXCAVATION Inc.

Tél.: 435-3634

616 Boulevard Labelle, Sainte-Thérèse

DEVENEZ
BILINGUE, TRILINGUE...
RAPIDEMENT, ÉCONOMIQUEMENT.

COURS DE CONVERSATION
ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

Leçons particulières ou groupes — Jour ou soir.
Renseignements et inscription de MIDI à 21 h.

Berlitz

Langues vivantes

ST-JEROME 480, rue St-Georges 436-1398
STE-THERESE 99, rue St-Joseph 435-1646
JOLIETTE 70 sud, Place Bourget 756-0438

Cité de St-Jérôme
District de Terrebonne

Avis Public

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme:

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session tenue le 28 octobre 1968, adopté un règlement portant le numéro Z-38 des règlements de la Cité, amendement le règlement de zonage no C-346 tel que déjà amendé, à l'effet de déterminer une nouvelle zone édifices publics PB-3 à même une partie des zones de commerces CA-42 et de résidences RB-2 pour permettre la construction d'un centre d'hébergement et de logement pour personnes âgées dans le secteur délimité par les rues Danis, Brière et les voies de chemin de fer de la Compagnie Canadien National et modifier les usages autorisés pour deux emplacements de la zone RB-14.

Que les propriétaires d'immeubles situés dans une zone contigue à l'une des zones concernées par le présent règlement seront admis à voter sur le susdit règlement, sur présentation, dans les cinq jours francs à compter du 6 novembre 1968, d'une requête signée par au moins douze électeurs ou par la majorité d'entr'eux si leur nombre est inférieur à 24, conformément au premier paragraphe de l'article 426 de la Loi des Cités et Villes.

Donné à Saint-Jérôme sous mon seing, ce 29 octobre 1968.

Gérard Maurice,
Greffier.

AVIS AUX...

(suite de la page 2)

vous préoccupent, et nous tâcherons de les résoudre ensemble.

Cette lettre vous parvient avec l'émission de votre chèque, mais ceci n'engage aucunement l'Agence de service social. M. Patrice Ouellette a bien voulu autoriser l'envoi de cette lettre avec vos chèques afin de nous rendre service.

Nous comptons donc sur votre présence, et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Vos dévoués,

L'Association de parents
nourriciers, Mme Gérard
Lepage, Mme Napoléon
Sarrazin.

Récoltez 2½ fois ce que vous avez semé!

Achetez au plus haut intérêt les obligations d'épargne du Canada à la Banque de Montréal et, dans 14 ans, vous toucherez 2½ fois votre investissement. \$250 pour chaque \$100 investis.

Pas d'argent? Qu'à cela ne tienne!

La Banque de Montréal vend les obligations d'épargne du Canada par tempérament comme au comptant. Vous pouvez acheter les vôtres à 5% comptant, le solde par versements faciles en une année.

\$ **2.50**
COMPTANT
POUR UNE
OBLIGATION DE
\$ **50.00**

\$ 5.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE \$ 100.00	\$ 25.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE \$ 500.00	\$ 50.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE \$ 1000.00
---	--	---

Obtenez vos obligations d'épargne
du Canada au plus tôt
à la Banque de Montréal!



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000
vêtements pour faire votre choix

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots
- Habits
- Gilets sport
- Pantalons
- Jeans
- Imperméables
- Coupe-vent
- Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours
jusqu'à 6 heures —
Vendredi à 9 heures

SAINT-JANVIER

HUGUETTE BRAULT — 435-3734

Changement de dernière heure chez les C. de C.

L'inauguration de la salle des Chevaliers qui était prévue pour samedi dernier a été précipitamment reportée à une date ultérieure, à cause de la remise des trophées de balle-molle. La date de cet événement vous sera communiquée dès qu'elle sera définitivement fixée.

VOEUX DIVERS

Prompt rétablissement à Mme Régis Brault et à M. Gérard Coursol qui ont subi une intervention chirurgicale lors de la semaine dernière.

Joyeux anniversaire de mariage à M. et Mme Gérard Piché. Bonne fête à Francine Charbonneau.

UN PETIT OISEAU M'A DIT...

Gabriel Frenchie Gouchard, tout comme son homonyme Frenchie Jarraud, arborait samedi soir une splendide mèche de cheveux pâles à son toupet. Mais contrairement à cet artiste, il avait plutôt le "coeur à rire" que le "coeur sur la main". Il ne lui reste plus qu'à

Remise des trophées de balle molle

Samedi soir, avait lieu la remise des trophées de balle molle. Cette soirée en l'honneur de nos sportifs fut célébrée à la salle Lacroix. Nombre de joueurs et supporteurs étaient présents. Après la remise des trophées à l'équipe gagnante et aux joueurs méritants, tous ont pu s'amuser et danser le reste de la soirée.

trouver un propriétaire d'un domaine quelconque dans les Laurentides pour partager avec lui les bénéfices de l'entreprise.

BENEDICTION DU PRESBYTERE

Mgr Frenette nous a rendu visite lors de la bénédiction du presbytère et de la nouvelle école Paul-VI. Il a aussi célébré la première messe en cette école, après la bénédiction. Le tout suivi d'un vin d'honneur et d'une réception servis à la salle Lacroix. Les invités d'honneur étaient : Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse; M. Gosselin, sous-ministre de l'Education, représentant M. Cardinal, ministre de l'Education; M. Gibeault, secrétaire-administrateur à la régionale; M. Hubert Murray, député actuel du comté; M. Roland Ouellette, maire de St-Janvier-de-Blainville; M. Jean Lebeau, maire de St-Janvier-de-Lacroix; M. Edgar Ouimet, président de la Commission scolaire de St-Janvier et les religieuses directrices des écoles. La réception s'est passée dans la joie, grâce à la bonne humeur évidente de tous les gens présents.



Encourageons nos annonceurs

ETHIER & FRERES



- LEGUMES -
- LEGUMES -
- LEGUMES -

Tél.: 435-9581

200 Charles Ouest

Saint-Janvier



Kempac Corporation

OFFICE :

8677 Delmeade Road,
Montréal 9, Québec

Tél. 738-1137

PLANT :

75 rue Principale,
St-Janvier, Québec

Tél. 435-0321

TEL. 435-6574

FANTASIA Ltée Ltd.

Etablie en 1946

Fabricant de boîtes de carton pliantes et rigides.
Service d'imprimerie commerciale complet.
(Forme continue et "snap-out")

159 rue Principale
Saint-Janvier-de-Blainville, Qué.

TAXI RENE TURCOT

435-3342

Voyage à l'extérieur

Salon Gracia

Madame Roger Gauthier,
prop.

3 coiffeuses
à votre service

Coupes - Ondulations -
Teintures - Permanentes

Avec ou sans rendez-vous

82 Victor Est St-Janvier

Tél. : 435-3393



435-3074

FERRONNERIE LUCIEN THERRIEN

Dépositaire peinture C-I-L

207 rue PRINCIPALE

ST-JANVIER

vie
incendie
automobile
responsabilité

GASCON & TETREAU INC.

COURTIERS D'ASSURANCES



4 3 5 - 1 0 2 2

— 4 3 8 - 7 4 3 7

BUREAU 44 VICTOR-OUEST

ST-JANVIER

Roland Ouellette Enrg.

— VENTE ET SERVICE —
MACHINERIE AGRICOLE

Tél. : 438-7835

420 Boul. LABELLE

ST-JANVIER

Bureau chef
Tél. : 322-2250

St-Janvier
Tél. : 435-3977

SALONS FUNERAIRES

GIROUX et FILS INC.

JOSEPH AUBIN, propriétaire

36 rue Victor Ouest

Saint-Janvier



TEL. 435-3922

Garage H. Bélanger

Mécanique—Electricité—Transmissions automatiques
Roues balancées

258 rue PRINCIPALE

ST-JANVIER



TEL. 435-9631
435-9075

St-Janvier Golf & Country Club 18 Trous

Salle à diner — Club house — Restaurant
Ski — Traine-sauvage — Location d'autos-neige

369 RANG-SUD

ST-JANVIER

Crémerie St-Janvier

A. Plante, prop.

Commerçant de
beurre en gros

Tél. 435-3912

222 rue de l'Eglise

St-Janvier

emme d'aujourd'hui

DE TOUT, POUR TOUT... ET J'EN PASSE!

avec Mireille...



LA CHASSE AUX SORCIERES

(Salem, 1599) — Les flammes de la colère s'élèvent de plus en plus ardentes. Hier encore, dix "créatures diaboliques" se sont consumées sur le bûcher de purification, sous les yeux de la foule avide de voir s'exterminer cette race "maudite" qui sème le maléfice et l'abomination. Satan et sa suite seront pourchassés jusqu'à ce que la dernière parcelle de moelle et la dernière goutte de sang soient disparues de cette terre.

C'était la grande période de chasse, non pas aux orignaux et aux chevreuils, mais bien la chasse aux sorcières.

Depuis le début des temps, il s'est trouvé des créatures qui se disaient en possession de pouvoirs supraterrrestres... on a vu les mages, les devins, les sorciers et les sorcières. Ou on avait foi en eux, et alors un culte leur était voué... Ou encore on les croyait "possédés", et on les harcelait, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Aujourd'hui, en plein XXe siècle, on ne croit plus aux sorcières arborant chapeau pointu et se déplaçant à l'aide de balai enchanté — même les enfants n'adhèrent plus à ces théories fantasmagoriques, et même s'ils se prêtent à la comédie et au déguisement de l'Halloween, ce n'est pas par foi, mais par appât du gain des sous et des fraindises... qui sont, eux, bien réels.

Mais il ne faudrait pas croire pour autant que les sorcières sont disparues de la planète; il en existe encore et si vous avez quelques instants de fols loisirs et si vous avez également quelque attirance pour les "sports violents", je vous énumérerai quelques-unes de ces personnalités qui selon moi, répondent aux critères que je me fais de la parfaite sorcière...

Dans la grande Métropole, qui tente de jeter au feu toute mystification, il existe une sorcière qui a voulu un jour prendre sous sa coupe, les destinées administratives et économiques de Montréal: il s'agit

en l'occurrence de Mlle Louise Parent, ex-candidate à la mairie de Montréal. Elle répondait parfaitement bien aux exigences et par le physique et par son programme électoral; son haut quotient intellectuel laissait présager des plans "très sorciers" pour la Cité. Mais malheureusement, Mlle Parent a vu se transformer pour elle Montréal, en deuxième Salem, et elle a succombé sous le feu des votes.

Egalement, une autre femme correspond au type parfait de la sorcière parfaite... Elle aime s'entourer de mystère et d'apparition, de décoction et d'absolution... il s'agit, vous l'avez sans doute reconnue, de Gilberte Côté-Mercier qui a troqué le chapeau noir pointu, pour le béret blanc plat. Elle crie dans le désert de boue de s'agenouiller et de faire pénitence, elle tente d'organiser des miracles, qui malheureusement ne s'accomplissent pas à sa volonté... Que voulez-vous, même les sorcières éprouvent parfois quelques difficultés techniques, et les techniciens en la matière sont rares, très rares...

Une figure plus sympathique nous a été révélée par le truchement du petit écran... Il s'agit de la "Sorcière bien aimée", de Samantha. Elle, on ne peut rien lui reprocher, sinon de nous faire envier "inutilement" son petit nez coquin et si pratique. Mais si toutes les sorcières étaient à son image, la saison de la chasse serait vite terminée.

Et pour terminer, tout au fond de la citrouille, il se trouve une autre sorcière... Celle-ci, le personnel de l'Avenir l'aime bien; on aurait point idée de la pourchasser. Sa longue silhouette profile constamment une ombre réconfortante, et son sourire n'en n'est point un diabolique. Notre sorcière à nous, notre sorcière aux cheveux roux, nous y tenons et nous espérons que le 31 au soir, elle ne succombera pas à la tentation de prendre son envol dans la nuit des temps, laissant le rossignol gentil grelotté sur l'arbre mort... Bonne chasse, Miro.



Un magnifique gâteau chiffon à la citrouille, voilà le clou de la soirée de l'Halloween et le point final du festival du fromage!

UN PEU DE SORCELLERIE DANS LA CUISINE

Une fois le "griche-dents" terminé et installé à la fenêtre, qu'allez-vous faire de la pulpe de la citrouille? La jeter! Savez-vous qu'en plus d'être l'un des symboles de l'Halloween, la citrouille se prêtait à la composition, entre autres, de desserts savoureux? Plusieurs considèrent la pulpe de citrouille comme un ingrédient sans grande valeur. Pourtant, les usages du potiron sont multiples: potage, gâteau, confiture etc. et l'ingrédient de base coûte trois fois rien.

Ne vous privez pas de réaliser une recette parce qu'on y demande de la citrouille cuite ou en purée; rien n'est plus simple à préparer. Epluchez la citrouille ou si l'écorce est trop coriace, enlevez la pulpe à l'aide d'une cuillère à soupe. Coupez-la en cubes et faites-la cuire telle quelle à la vapeur ou dans une marmite à pression. Egouttez pour extraire le surplus d'eau et réduisez en purée. Si le temps vous manque pour effectuer ces opérations, de la citrouille en conserve vendue dans le commerce conviendra tout aussi bien pour confectionner les deux desserts que vous propose le Bureau canadien des produits du lait: un gâteau chiffon à la citrouille et une traite à la citrouille. Supertitieux ou non, vos convives seront curieux de savoir par (suite à la page 6)



CKJL

**LE POSTE DE LA BELLE MUSIQUE
DANS LES LAURENTIDES**

ST. JEROME, QUÉ.

900 AU CADRAN

Sur les ondes joyeuses, les ondes qui dansent, les ondes de CKJL-900 radio-laurentides, à St-Jérôme, vous revient tous les matins à 7 heures, l'émission "ÉCOUTE-MOË DONC", animée par l'irrésistible Marcel Giguère. C'est du Marcel Giguère à son meilleur qui vous est présenté tous les matins à 7 heures sur les ondes de CKJL-900, le poste de la belle musique dans les Laurentides.

POUR QUE SA MEMOIRE DEMEURE

JULES-EDOUARD PREVOST (1871-1943)

par Marcel Lalonde

Notre journal ne peut laisser s'écouler octobre sans rappeler à ses lecteurs qu'il y a vingt-cinq ans, s'éteignait celui qui avait, d'une large part, contribué à la fondation de "L'Avenir du Nord" et en avait dirigé les destinées durant près de cinquante ans.



Jules-Edouard Prévost, écrivain, journaliste, politicien, orateur remarquable, décédait le 13 octobre 1943 à l'âge de 71 ans. Il fut un gentilhomme dans tout le sens du mot. Sa grande âme, sa dignité, son érudition, son dévouement à toutes les bonnes causes, lui conserveront une place de choix dans l'histoire de la ville, de la province et du pays qu'il a si bien servis. L'homme

Ardent patriote, il était de la lignée des Prévost du Nord qui, durant 100 ans, illustrèrent notre histoire locale. Né le 21 novembre 1871, il était le 14ième des quinze enfants du docteur Jules-Edouard Prévost et descendant de Guillaume Prévost de Ste-Anne-des-Plaines. Quatre de ses frères furent médecins et un cinquième le Père Eugène Prévost, fondateur et

supérieur-général de la congrégation de la Fraternité Sacerdotale, un saint homme.

Il poursuivit ses études au collège de Montréal, chez les Sulpiciens, à Rome et à Paris. Il épousait Hermine Smith dont il eut huit enfants: le juge Léandre Prévost, de Montréal, Me Henri Prévost, avocat et notaire, de Saint-Jérôme; M. Paul-E. Prévost, commissaire à l'office des autoroutes et vice-président de Lefebvre Automobiles Ltée, de Saint-Jérôme; M. Pierre Prévost, spécialiste en relations publiques et ancien rédacteur de "L'Avenir du Nord" et de "L'Echo du Nord"; M. Eugène Prévost, technicien en radio-télévision, de Montréal; M. André Prévost, musicien et compositeur de renommée mondiale; Mme Louise Coutu, journaliste à "L'Echo du Nord" et enfin, Mme Thérèse Masson, qui, il y a à peine quelques années encore, était de tous les mouvements à Saint-Jérôme.

Le journaliste

A un homme d'action comme l'était Jules-Edouard Prévost, il fallait bien une soupape qui devait lui permettre de s'extérioriser. Lorsque Wilfrid Gascon fonda "L'Avenir du Nord" en 1897, Jules-Edouard Prévost n'était pas loin; si près en effet, que six mois après, soit en juin 1897, Gascon lui passait la propriété et la direction du journal.

Sous sa direction, "L'Avenir" devenait un journal respecté et dont l'influence s'étendait à travers toute la province. Doué d'un style souple, facile et clair, il savait traiter de toutes les grandes questions qui, de semaines en semaines et d'années en années, se posaient. Plus important encore, son esprit lucide et sa saine compréhension des gens et des choses, lui permettaient d'y apporter des réponses.

Ses 46 années à la direction du journal n'ont toutefois pas

été sans heurts. Ce furent des années de luttes continuelles. La plus pénible qu'il ait connue est bien celle d'octobre 1935, à laquelle notre confrère "L'Echo du Nord" faisait allusion il y a quelques semaines, lutte qui a, de plus, marqué la naissance de ce dernier. Selon Jules-Edouard Prévost, c'était un coup de Jarnac qu'on lui assénait et qui l'était dans le but de faire disparaître le fruit d'un labeur de 38 années. Il fut alors violent, très violent, à l'endroit des personnages impliqués. Le 4 octobre 1935, au lendemain de la bataille, il écrivait: "...Ils cherchaient à faire croire que "L'Avenir du Nord" avait rendu le dernier soupir et que "L'Echo du Nord" respirait et vivait à sa place. Ils se gardaient bien de dévoiler qu'ils m'ont remis la propriété de "L'Avenir du Nord": cela nuirait, voyez-vous, au frère et chétif journal dont la faiblesse, le rachitisme et l'origine douteuse deviendraient trop évidents".

Il convient ici de souligner, qu'en avril 1927, "L'Avenir du Nord" semble être devenu la propriété de M. Lucien Parent, alors entrepreneur de Saint-Péromme; Jules-Edouard Prévost en était demeuré le directeur politique. En mars 1930, le journal passait à la Cie des Publications de Saint-Jérôme Ltée, dont M. Henri Gareau était le président. Le directeur politique en était toujours Jules-Edouard Prévost. C'est donc avec les gens de cette compagnie que les malaises dont il est question plus haut éclatèrent. Le journal n'a donc pas cessé de paraître et le 4 octobre 1935, le titre de "L'Avenir" coiffe la mention: "Jules-Edouard Prévost, directeur et propriétaire".

Trois ans plus tard, en 1938 donc, il cède la propriété du journal à l'honorable Hector Perrier, alors député de Terrebonne et secrétaire de la province. Il en demeure toujours le directeur et ceci jusqu'en 1942.

Le journalisme n'ayant pas été son unique champ de bataille, loin de là, la fatigue du vieux guerrier lui faisait, à cette date, déposer les armes. Il écrivait alors: "L'Avenir du Nord" sera comme il l'a toujours été. L'idée politique qu'il défendra sera, demain comme hier, une idée libérale et canadienne". Quarante-six années de journalisme venaient de prendre fin pour Jules-Edouard Prévost.

Le citoyen

Membre à part entière de la communauté dans laquelle il vivait, il prenait part à toutes les activités locales où il croyait être utile. L'espace ne nous permet pas d'énumérer ici tous les mouvements dont il s'était fait le champion, toutes les associations et les groupements auxquels il avait prêté son précieux concours. Son bureau était devenu un cénacle de pensée, de culture et d'action. Il fut l'un des fondateurs, en 1930, de la Conférence St-Vincent-de-Paul dont il a toujours été le président; il fut l'un des instigateurs de l'érection du monument du curé Labelle; il participa à l'organisation des fêtes du centenaire de Saint-Jérôme en 1934; son aide précieuse permit la publication de l'Histoire de Saint-Jérôme et celle du curé Labelle par l'abbé Elie-J. Auclair. Son esprit civique et son dévouement envers ses concitoyens était proverbial.

Le politicien

Jules-Edouard Prévost était issu d'une vieille souche libérale qui datait de 100 ans. Il était donc inévitable qu'il participât, depuis l'année 1900, à toutes les campagnes électorales. C'est en 1917 qu'il posa sa candidature comme député fédéral de Terrebonne: il fut élu par acclamation. Il fut réélu en 1923, 1925 et 1926 avec de fortes majorités. En juin 1930, il était nommé sénateur et siégea donc à la Chambre Haute du pays jusqu'au moment où la maladie le terrassa.

Tout au long de sa carrière politique, il fut toujours très près de ses commettants. Lorsqu'à son siège à Ottawa, durant les sessions, son journal était le véhicule de sa pensée politique.

Evidemment il eut à conduire de très dures luttes politiques. Il fut l'un des derniers combattants du clan Prévost dans cette mémorable bataille, désormais célèbre, des générations Prévost et Nantel. Il fut le parain politique, avec Athanase David, de Lionel Bertrand, qui devient député fédéral, député provincial, ministre et conseiller législatif.

L'éducateur

Elevant lui-même une nombreuse famille, à laquelle il avait inculqué sa dignité, sa droiture, sa générosité et sa culture, il se devait de se rendre utile à la jeunesse. On peut très bien comprendre alors pourquoi il fut, pendant 28 ans, membre de la Commission Scolaire de Saint-Jérôme et son président pendant quelques années. Dès 1910, il faisait partie du conseil de l'Instruction Publique où il se fit l'instigateur de l'Instruction obligatoire.

Il fut responsable de l'établissement de l'École Normale de Saint-Jérôme en 1922 et des écoles de quartiers en 1924. Ses services émérites à la cause de l'éducation étaient reconnus en décembre 1942. Le conseil de l'Instruction Publique lui décernait alors la médaille du Mérite Scolaire (3ième degré).

Témoignages

La vie de Jules-Edouard Prévost fut si pleine de qualités humaines, de désintéressement, de dévouement envers ses semblables, qu'il serait utile de tenter de la raconter dans un espace aussi limité. Laissons plutôt parler certains personnages éminents qui faisaient son éloge le jour de son décès.

"Je propose l'honorable Jules-Edouard Prévost comme modèle (suite à la page 6)

PENSEZ À ELLE

CET HIVER !

PRENEZ TOUTES LES PRECAUTIONS POSSIBLES.

ACHETEZ DE BONS PNEUS D'HIVER !!!

(Vous aurez ainsi l'occasion de remettre vos pneus d'été sur votre voiture l'année prochaine.)

L'hiver est dur et long...
Donnez une chance à votre femme, à votre famille et à vous-même...
Achetez de bons pneus d'hiver,
avec ou sans crampons de tungstène,
qui vous garderont tous sur la BONNE ROUTE...

Vous l'exigez...? Vous l'aurez!
UN CONSEILLER AVISÉ

SERVICE DE PNEUS

CLOUTIER INC

820 BOUL. DES LAURENTIDES, ST-ANTOINE DES LAURENTIDES, P.Q. - TEL: 438-1275



VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Avis est donné qu'en vertu d'un jugement de la cour supérieure, district de Terrebonne, en date du 12 septembre 1968, sous le no 2597, autorisant la licitation d'un immeuble désigné comme suit, savoir:

Un emplacement connu sous le numéro UN de la re-subdivision du numéro QUINZE de la subdivision du lot numéro DIX (10-15-1) du troisième rang du Canton de Beresford aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne, ledit emplacement est de forme irrégulière et borné au nord par une partie du lot no 10 et lot no 10-16, à l'est par un passage quinze pieds de largeur (étant partie du lot no 10-15), au sud et au sud-est par le lot no 10-15-2, et au sud-ouest par ledit lot no 10-15-2, mesurant trois vent vingt-quatre pieds dans la ligne nord, cent pieds dans la ligne est, cent vingt-quatre pieds dans la ligne sud, cent trente-deux pieds dans la ligne sud-est et cent soixante-dix-huit pieds dans la ligne sud-ouest, et contenant trente-quatre mille deux cent vingt-huit pieds carrés de superficie, mesure anglaise; avec l'édifice y érigée, et sujet à la servitude ou les servitudes telles que mentionnées dans l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le no 198084.

Cet immeuble sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur le 12 novembre 1968 à onze heures le matin à l'étude de Me M. Diner, notaire à Montréal (adresse: 1155 ouest, boul. Dorchester), le commis nommé par la cour, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans ledit jugement (dont les parties sont David Aaron Raphael Rabin personnellement et es-qualité du tuteur à ses enfants mineurs Marilyn Rabin et Lawrence Rabin), et indiquées dans le cahier des charges déposé à l'étude dudit notaire.

La mise à prix sera \$8,800.00.

Afin que le commis reçoive son offre ou enchère chaque enchérisseur doit faire le dépôt d'une somme de \$1,000.00 en argent comptant ou par chèque marqué. Montréal, le 25 octobre 1968.

M. Diner (notaire)

Commis

SALE BY AUTHORITY OF JUSTICE

Notice is given that, by virtue of a judgment of the Superior Court for the District of Terrebonne dated the 12th September 1968 under no. 2597, authorizing the sale or licitation of the following immovable property, to wit:—

"An emplacement known as resubdivision One of subdivision number Fifteen of the original lot number Ten (10-15-1) on the Official Plan and Book of Reference of the Third Range of the Township of Beresford in the Parish of Ste-Agathe-des-Monts, County of Terrebonne. Said lot is of irregular figure, and is bounded towards the North by a part of original lot 10 and lot 10-16, towards the east by right of way of fifteen feet wide, being a part of lot 10-15, towards the south and south-east by lot 10-15-2 and towards the south-west by the aforesaid part of lot 10-15, measuring three hundred and twenty-four feet in the north-line, one hundred feet in the east line, one hundred and twenty-four feet in the south line, one hundred and thirty-two feet in the south-east line, and one hundred and seventy-eight feet in the south-west line, an containing an area of thirty-four thousand two hundred and twenty-eight square feet, English measure.

"With the building thereon erected.

"Subject to the servitudes (or servitude) as more fully set forth in the Deed of Sale registered at the Registry Office for the County of Terrebonne under the number 198084."

Said property shall be auctioned and adjudged to the last and highest bidder the 12th November 1968 at eleven o'clock in the morning at the office of Notary M. Diner at Montreal (address: 1155 Dorchester Boulevard West), being the commis appointed by the Court, subject to the charges, clauses and conditions set out in said judgment, whereof the parties are David Aaron Raphael Rabin in his personal quality and also in his quality of tutor to his minor children MARILYN RABIN and LAWRENCE RABIN, and set out in the list of charges and conditions for the sale deposited at the office of the said notary.

The upset price will be \$8,800.00.

In order for his offer of bid to be received, each bidder must deposit an amount of \$1,000.00 in cash or by certified cheque.

Montreal, 25th October 1968.

M. Diner (Notary)

commis.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DU QUEBEC APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES adressées au surveillant des appels d'offres, ministère des Travaux publics du Canada, 2085 av. Union, 20e étage, Montréal 111, (P.Q.) et portant la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DES ACTIVITES DES DETENUS PHASE 2 INSTITUT A SURVEILLANCE MAXIMUM SERVICE PENITENTIAIRE CANADIEN STE-ANNE-DES-PLAINES COMTE DE TERREBONNE, P.Q.

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 20 novembre 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes:

2085 av. Union, 20e étage, Montréal 111, P.Q.
1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs.

4970 Place de la Savane, Montréal, P.Q.

également à l'office du District
1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis dès que les documents de soumissions seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décajetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DU QUEBEC
Les sous-entrepreneurs pour les travaux, 1° chauffage; 2° plomberie; 3° gicleurs automatiques; 4° ventilation; 5° contrôle; 6° électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées du Québec à:

4970 Place de la Savane, Montréal, P.Q.

au plus tard à 15 heures (heure de Montréal) Le MERCREDI 13 novembre conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret,

MONTREAL, (P.Q.) 68/180
Surveillant des appels d'offres,
Région du Québec

Psychologie des adultes

Les leçons que le Père Raymond s.j. devait donner sur la Psychologie des adultes au mois d'octobre, sont reportées en novembre et décembre. Ces leçons de deux (2) heures chacune auront lieu du 14 novembre à 7:30 heures au 18 décembre.

Pour tout renseignement :

Cours du soir,

Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse, P.Q.
tél.: 435-3695

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE
TERREBONNE
No 60,608

Cour Supérieure

ALEX BREMNER LTEE, corps politique dûment constitué, ayant une place d'affaires à Rosemère, district de Terrebonne,

Demanderesse,

—vs—

ERNEST TAILLON, domicilié à 4, 101e avenue, Ste-Thérèse, district de Terrebonne.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

SAINT-JEROME, ce 17 octobre 1968.

G. Coursol,

prothonotaire adjoint C.S.T.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF
TERREBONNE
No. 60,608

Superior Court

ALEX BREMNER., a body politic duly incorporated, having a place of business in Rosemere, District of Terrebonne,

Plaintiff,

—vs—

ERNEST TAILLON, domiciled at 4, 101st Avenue, Ste. Thérèse, District of Terrebonne,

Defendant.

It is ordered to the Defendant to appear in this case at the Prothonotary's office within a month of the last publication.

A copy of the Writ and Declaration has been left at the office of the Court for the Defendant.

ST. JEROME, this 17th day of October, 1968.

G. Coursol,

DPT. PROTHONOTARY S.C.T.



Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 4244-68 — Revêtement en béton bitumineux du chemin Wentwist, dans la municipalité de Saint-Faustin-Sud, comté de Terrebonne. Longueur de 1.90 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argen-teuil et Ile Jésus.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$2,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi vembre, 1968.

(h.n.e.), mercredi, le 6 novembre. Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre
Eddy Monette, ing.

Conseil de la radio-télévision canadienne

OTTAWA CANADA
Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne étudiera, à son audience publique qu'il tiendra à partir du 19 novembre 1968, dans la salle de bal de l'Hôtel Skyline, Ottawa, Ontario, le renouvellement de la (des) licence (s) pour la (les) station (s) suivante (s):

CKJL, St-Jérôme, Qué.

Toute personne désirant faire des commentaires sur l'exploitation de la (des) station (s) ci-haut mentionnée (s) ou s'opposer au renouvellement de la (des) licence (s) devra le faire par écrit en s'adressant au Secrétaire, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 48, rue Rideau, Ottawa, Ontario, le ou avant le 7 novembre 1968. Tout document devra être déposé en vingt (20) exemplaires.

Si c'est l'intention de comparaître, les noms des personnes comparaisant devront être fournis au Conseil avant le 12 novembre 1968.

Le Secrétaire,

F.K. Foster



DANS LA RÉGION DE STE-THÉRÈSE

La "Turlute"... avec

Ste-Thérèse (c.c.)

Il ne s'agit pas d'une nouvelle recette, non, mais, tout simplement du dernier plat que Vigneault a servi à ses auditeurs.

Son spectacle si longtemps attendu par les citoyens de la région et souvent mis en danger d'être reporté, a bel et bien été présenté dans l'Auditorium du CEGEP Lionel-Groulx — samedi soir le 19 octobre comme l'avait annoncé les responsables de la Comédie Canadienne.

Conditionné par l'occupation des étudiants, le spectacle de Vigneault avait été mis en suspend jusqu'au vendredi soir, date à laquelle la population a appris que les étudiants quittaient les lieux et permettaient ainsi l'utilisation de l'Auditorium. On chuchottait qu'ils ne voulaient pas manquer le spectacle...

AUDITOIRE INTERESSE

Tenant compte de cet événement capable de faire tout seul de faire rater le meilleur spectacle, un grand nombre d'admirateurs avaient pourtant envahi la vaste salle du CEGEP. Le fait a d'ailleurs permis à Vigneault de faire quelques mots d'esprit bien servi: "Y a du monde qu'en même, faut dire que vous avez été averti à la dernière minute".

L'assistance de tels événements artistiques est toujours un peu conditionnée au point de départ. On le sentait. La majorité des spectateurs connaissent le chansonnier et ils l'apprécient — sinon ils ne se seraient pas dérangés. Les quelques nouveaux venus, curieux de connaître le bonhomme n'étaient pas suffisants pour apesantir l'enthousiasme des autres.

Vigneault a conquis son auditoire. Le contact s'est fait, le message a passé la rampe. La simplicité du chansonnier, son dynamisme, sa façon de communiquer ce qu'il est, ce qu'il ressent n'ont pas manqué d'établir des ponts chaleureux entre lui et les spectateurs.

AU BEAU MILIEU...

C'est d'abord dans une levée de rideau nouveau genre que le spectacle a débuté. Dans la salle, comme un spectateur, Vigneault a assisté à son début... Se pénétrant de l'esprit d'un simple individu, il a essayé de verbaliser dans un monologue, les impressions du spectateur qui assiste aux dernières manoeuvres qui préparent le spectacle: les lumières qui faiblissent, le silence qui envahit la salle, le rideau qui s'ouvre, le micro qui reluit.

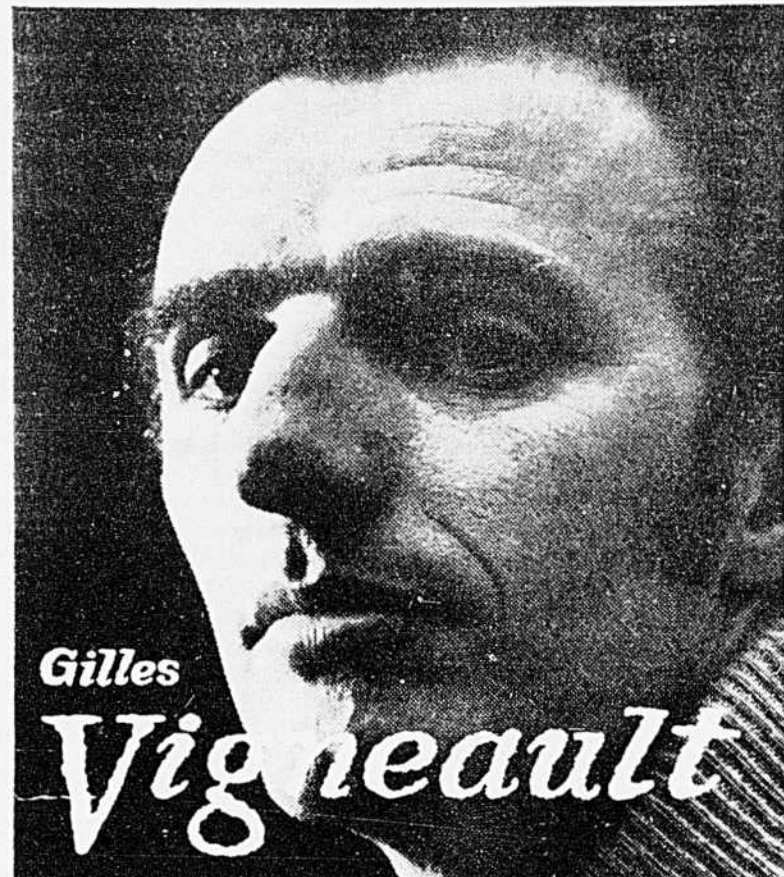
L'INFORMATION —

La pièce maîtresse restera sans aucun doute son dernier monologue sur l'information. Son récit, sans que l'auteur l'ait totalement voulu, mentionnait l'action des étudiants bien que le thème faisait allusion à l'affaire "Jean de Virieux", suite des échafourés du 24 juin dernier. Pendant trente minutes, Gilles Vigneault décrit les événements spectaculaires qui arrivèrent chez eux à l'occasion d'un panneau réclame unilingue responsable d'un accident de voitures. Les autorités, les policiers, les manifestants, les contestataires intervinrent tour à tour pour caricaturer des faits récents. Son groupe de contestataires dit club CEGEP, tombait bien dans cette salle qui avait vu quelques heures à peine les plus importantes réunions de contestations étudiantes. Les étudiants présents prisèrent bien la chose.

LA TURLUTE — LE DERNIER PLAT.

Enfin le spectacle se termina sur la Turlute qu'une assistance déjà depuis longtemps conquise tentait de répéter ou tout au moins de suivre rapidement.

Il ne serait pas faux de dire que l'on sentait chez les spectateurs le plaisir manifeste de s'être dérangé pour un gars de chez nous, plein de talent et de fierté nationale.



LE MAIRE ROGER BOISVERT A OTTAWA

Son Honneur le Maire Roger Boisvert de Ville de Blainville assistait en compagnie des invités de M. Rolland Comtois à l'ouverture de la session à Ottawa. Au cours de la réception, le ministre de la Justice, l'honorable John Turner, est venu saluer M. et Mme Comtois et leurs invités. Sur cette photo on reconnaît, de gauche à droite, Me Jean Guérin, avocat de St-Jérôme, Mme Rolland Comtois, Son Honneur le Maire Boisvert, le notaire Maurice Labelle, l'honorable Turner, Mlle Comtois, M. J.-Rolland Comtois, député de Terrebonne aux Communes.

"L'ATELIER" AVEC JEAN-ROBERT REMILLARD



Le Collège Lionel-Groulx offre, depuis septembre, un cours de théâtre présentant deux options: interprétation et production. Ce cours, tout en visant à doter l'étudiant d'une formation culturelle, humaniste et morale, permet à ceux qui ont des dispositions naturelles de se diriger vers le monde du spectacle et d'acquérir une formation qui les prépare à certaines facultés ou écoles.

Monsieur Jean-Robert Rémillard, chef du département des arts, entrevoit la possibilité de recevoir un maximum de quarante étudiants en première année l'an prochain: vingt en production et vingt en interprétation. Cette année, vingt-cinq étudiants suivent le cours.

L'enseignement théorique s'accompagne d'un enseignement pratique et ce, grâce aux nombreuses occasions qui sont offertes aux étudiants de monter sur les planches, et de réaliser des décors et des costumes.

En effet, le cours de théâtre du Collège Lionel-Groulx dispose de sa propre troupe: L'ATELIER, qui produit quatre spectacles d'envergure à large distribution et six spectacles de type expérimental, tous devant public.

Monsieur Rémillard a déjà commencé à monter le premier grand spectacle avec les étudiants. La pièce "DIFFERENTS" d'Eugène O'Neil sera présentée au début de novembre. Quant

(suite à la page 6)